

CONCEVOIR UN RÉSEAU D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

Mis à jour 05/2025

Public ciblé

- Tous publics.

Prérequis

- Ne pas présenter de difficultés majeures dans la compréhension orale et écrite de la langue française.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne :
 - Télécharger la fiche "candidature / positionnement" via le site internet
 - ▶ www.campusverdazur.fr

Modalités de sélection

- Avoir les pré-requis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur(s)

- M.Franck MARINO.
Formateur habilité et expérimenté

Validation des acquis

- Attestation de compétences, preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise
- Financement possible sous condition par OCAPIAT pour les salariés et par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Durée

- 2 jours soit 14h.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusverdazur.fr.

Tarif

- 420 €.

L'arrosage est vital pour le développement et l'entretien des espaces verts, qu'ils soient publics, ornementaux ou agricoles. Chaque système d'arrosage doit être adapté aux caractéristiques et aux besoins spécifiques du lieu et des espèces végétales présentes.

Il est donc nécessaire de maîtriser les principes de la conception d'un réseau simple d'arrosage automatique en adéquation avec les règles professionnelles de la construction paysagère

L'OBJECTIF

Acquérir les connaissances et savoir-faire pratiques de bases pour concevoir l'installation d'un réseau d'arrosage.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- ✓ Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- ✓ Adaptation au poste de travail ;
- ✓ Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap.
- ✓ Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- ✓ Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises.
- ✓ Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Les paramètres : les relations sol-plantes-climat, les besoins en eau :

- Le cycle de l'eau. Les mouvements de l'eau dans le sol. Les façons culturales, débit, pression ;
- La pluviométrie des appareils. Les manuels d'utilisation et de mise en œuvre.

Étude préalable à la conception d'un arrosage :

- Visite de la zone et concevoir un plan à l'échelle.

Règle de base sur la conception des réseaux :

- Choix du matériel d'arrosage en fonction des végétaux ;
- Les réseaux d'arrosage pas aspersion (positionnement des arroseurs, sectorisation, choix des canalisations, pertes de charges et montage des arroseurs...);
- Les différents réseaux de micro-irrigation (les différentes gouttes à goutte, les tuyaux poreux) ;
- Les systèmes de montage de réseaux en bouclage ;
- La gestion de l'eau et les règles de recoupement (les doses, les heures, la durée selon le couvert végétal, l'exposition (soleil, ombre, mi-ombre, ventée....), les buses adaptées, la bonne programmation, l'installation de pluviométries ou sondes...).

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe limité pour assurer un meilleur suivi individuel des participants et une meilleure qualité pédagogique des apprentissages.

Le participant porte sur lui une tenue adaptée et ses Epi (les EPI spécifiques, matériel et matériaux sont fournis par l'établissement).

La formation aura lieu dans un premier temps en salle pour une présentation du contenu et des aspects théoriques puis sur le terrain pour les parties d'application pratique.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

A la fin de la formation une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude encadrée d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation, soumise à validation finale du formateur.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid auprès de l'entreprise afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction : 97%

Année 2023-2024

(Toutes formations "Techniques Paysagères" confondues)

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Stages Courts

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

